



3055, rue Mousseau
Montréal (Qué.)
H1L 4W1
Tél: (514) 596-4845

<https://laverendrye.cssdm.gouv.qc.ca/>

Politique d'accès/d'admission 2026-20267

***Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

L'école internationale La Vérendrye est un établissement du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) situé dans le quartier Mercier-Est (Tétreaultville). L'école accueille environ 400 élèves du préscolaire 5 ans à la 6^e année.

L'établissement est une école non sélective * à vocation particulière qui offre uniquement le programme international. L'école n'est pas une école de quartier au sens de la Politique d'admission du CSSDM. Pour être admissibles, les élèves doivent résider sur le territoire du quartier Mercier-Est. Le fait de résider plus près de l'école n'est pas considéré comme un critère d'admission.

* Voir processus et critères de sélection 1^{re} à 5^e année

Cette politique est accessible à toute la communauté scolaire sur le site internet de l'école sous les onglets « admission et inscription » et « Le programme international ».

Places disponibles

À chaque année, le nombre de places est limité comme suit :

Niveau	Place disponible	Niveau	Place disponible
Préscolaire	34 places	4 ^e année	Indéterminé
1 ^{re} année	Indéterminé	5 ^e année	Indéterminé
2 ^e année	Indéterminé	6 ^e année	Non-offert
3 ^e année	Indéterminé		

Mission de l'école

La mission est inspirée des valeurs de l'explorateur, le Sieur De La Vérendrye. À son image, la communauté de l'école La Vérendrye perpétue son exemple de courage et de ténacité, toujours à la poursuite de son but. Son ouverture d'esprit peu commune face à l'inconnu faisait de lui un homme respectueux des peuples qu'il rencontrait lors de ses explorations.

C'est à cet esprit de découverte et d'ouverture d'esprit que les élèves de La Vérendrye adhèrent afin de découvrir le monde.

La mission de l'école s'appuie sur le programme primaire (PP) de l'IB et cible trois pôles de découvertes où s'inscrit la pédagogie par modules.

- La découverte de soi
- La découverte de l'environnement
- La découverte des communications

Programme international

Le Programme international au primaire (PP) provient de l'Organisation du Baccalauréat International (IB) dont la mission est de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel.

Ce programme encourage les élèves de tous les pays à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion et à comprendre que les autres, en étant différents, peuvent être aussi dans le vrai.

Le but est de former des personnes sensibles à la réalité internationale. Pour y parvenir, nous développons les aptitudes du profil de la communauté d'apprentissage.

Les élèves effectuent également des recherches et acquièrent des connaissances sur des sujets universels dans le contexte de modules de recherche. Au cours de leur passage à l'école, les élèves effectueront 40 modules de recherche qui répondent à six grands thèmes transdisciplinaires.

Au-delà de l'aspect intellectuel, les élèves sont invités, à différentes occasions, à poser des actions réfléchies et appropriées. D'ailleurs, notre établissement dispose d'une politique sur l'intégrité intellectuelle afin de guider les élèves dans des recherches authentiques et des

pratiques intégrées dans leur quotidien. Cette politique est disponible sur le site internet de notre école sous l'onglet "programme international".

Au niveau de l'enseignement des langues, le programme international insiste sur le développement soutenu de la langue d'enseignement (le français). Pour ce qui est de la langue supplémentaire (l'anglais), les élèves doivent avoir accès à des ressources et ils reçoivent plus d'heures d'enseignement qu'il est proposé dans le Programme de formation de l'école québécoise (2^e et 3^e cycles). Notre établissement dispose d'une politique linguistique. Elle est disponible sur le site internet de notre école sous l'onglet "programme international".

Demande d'admission

Le parent qui veut déposer une demande d'admission pour son enfant doit suivre les étapes suivantes :

- Visiter le site de l'école :
<https://la-verendrye.cssdm.gouv.qc.ca/ecole/admission-inscription/>
- Lire le document le *Programme international pour les parents et politique d'accès/d'admission*
- Compléter le formulaire d'admission à la fin du précédent document.
- La demande d'admission se fait du **1^{er} octobre au 31 octobre**. Une demande d'admission n'est pas une inscription.

Processus et critères de sélection

À l'école La Vérendrye, il n'y a aucun test d'admission. Cependant, selon le niveau scolaire du candidat, toutes les étapes suivantes devront être respectées pour finaliser une inscription.

Préscolaire

1. Les candidats doivent résider sur le territoire Mercier-Est au moment du dépôt de la demande (preuve de résidence: achat/bail).
→ **Les parents sont priés de vérifier le territoire de leur résidence en indiquant leur code postal à l'adresse suivante: <http://www.cssdm.gouv.qc.ca/trouver-une-ecole/>**
2. Les candidats avec fratrie qui fréquentent actuellement l'école La Vérendrye ont priorité sur les candidats sans fratrie pour ce critère.

- Advenant le cas où il y a plus de fratries que de places disponibles, il y aura également un tirage au sort parmi celles-ci.
3. Pour les autres places à combler, un tirage au sort se fera à la fin du mois de **novembre**.
 4. Les parents des candidats pigés seront contactés dans les semaines suivantes. Aucun appel ne sera fait aux parents des candidats qui n'ont pas été pigés.
 5. Les mises en candidature seront conservées jusqu'à la rentrée en août pour un tirage ultérieur advenant le départ d'un élève.
 6. Tous les parents des candidats retenus devront **assister à une rencontre obligatoire** avant de finaliser le dossier d'inscription de leur enfant.

1^{re} année à la 5^e année

1. Les candidats doivent résider sur le territoire Mercier-Est au moment du dépôt de la demande (preuve de résidence: achat/bail).
→ **Les parents sont priés de vérifier le territoire de leur résidence en indiquant leur code postal à l'adresse suivante: <http://www.cssdm.gouv.qc.ca/trouver-une-ecole/>**
2. Considérant le manque de service en orthophonie pour notre établissement, les candidats ayant un trouble du langage nécessitant un suivi avec un orthophoniste doivent rencontrer la direction avant de compléter la demande d'admission afin de recevoir les informations.
3. Les candidats avec fratrie qui fréquentent actuellement l'école La Vérendrye ont priorité sur les candidats sans fratrie pour ce critère.
→ Advenant le cas où il y a plus de fratries que de places disponibles, il y aura également un tirage au sort parmi celles-ci.
4. Pour les autres places à combler, un tirage au sort se fera au plus tard le 1^{er} décembre. Par la suite, si des places se libèrent, une pige se fera en alternance parmi les élèves provenant des écoles du territoire Mercier-EST afin de ne pas déstabiliser l'organisation scolaire des écoles de ce quartier.
5. Les parents des candidats pigés seront contactés dans les semaines suivantes. Aucun appel ne sera fait aux parents des candidats qui n'ont pas été pigés.
6. Les mises en candidature seront conservées jusqu'à la rentrée en août pour un tirage ultérieur advenant le départ d'un élève.
7. Tous les parents des candidats retenus devront **assister à une rencontre obligatoire** avant de finaliser le dossier d'inscription de leur enfant.

Tirage au sort

Le tirage au sort est un processus impartial. Pour ce faire, la direction de l'école procède au tirage sous la supervision d'un parent faisant partie du conseil d'établissement et d'un enseignant de l'école.

Documents obligatoires pour compléter le dossier d'inscription

- Pour un enfant né au Canada :
 - L'original ou une copie certifiée conforme officielle de l'acte de naissance de l'enfant
- Pour un enfant né à l'étranger :
 - la carte de citoyenneté canadienne
 - ou la carte de résident permanent
 - ou la fiche relative au droit d'établissement (IMM1000)
 - ou la confirmation de résidence permanente (IMM5292) au nom de l'enfant
- 1 pièce d'identité du parent présent
- 2 preuves de résidence au nom du parent présent (permis de conduire, facture d'Hydro-Québec, compte de taxes, etc.)
- Bulletin de l'année antérieure pour les degrés de la 1^{re} année à la 5^e année
- Dossier d'aide particulière, plan d'intervention et/ou rapport d'évaluation d'un professionnel, portrait du développement de l'enfant (CPE ou garderie)

Les coûts associés au programme international

En plus des coûts associés à l'achat du matériel scolaire par les parents et des coûts reliés à l'achat des cahiers d'exercices (obligatoires et payables en début d'année), des frais sont demandés aux parents en lien avec le programme international. Le non-paiement des frais IB pourrait entraîner une révision de la fréquentation scolaire de l'élève pour l'année suivante. Le dossier sera présenté au conseil d'établissement. Ces frais sont essentiels à la survie du programme international.

Pour l'année 2026-2027, les frais sont de 225\$* par enfant (adhésion IB et SÉBIQ, activités, visite, etc.).

** Ces frais peuvent être modifiés pour l'année 2027-2028.*

Implication des parents

Les parents qui choisissent d'inscrire leur enfant à l'école La Vérendrye s'engagent à respecter les exigences du programme mentionnées dans les quatre autres politiques de notre établissement (évaluation, linguistique, éducation inclusive et intégrité intellectuelle). Ces politiques sont disponibles sur le site internet de notre école sous l'onglet "programme international". Les parents sont responsables de les consulter à chaque année.

Les parents devront accompagner et soutenir leur enfant pendant les recherches, les leçons et les devoirs. Ils devront aussi contribuer aux différents modules de recherche selon les attentes des enseignants (ressources, témoignages, entrevues, activité, temps, etc.) et encourager leur enfant à faire preuve d'agentivité.

Il est de la responsabilité du parent de lire toutes les communications (calendrier mensuel, Padlet, agenda, politiques, etc.) et de compléter tous les formulaires (autorisation, questionnaire IB, etc.) qui lui sont adressés.

Retards et assiduité

Finalement, les parents qui décident d'inscrire leur enfant à l'école La Vérendrye s'engagent à éviter les absences injustifiées, les voyages de plaisance et les retards que ce soit pour la remise des travaux ou pour la présence en classe. C'est une question de respect pour leur enfant et pour l'ensemble de la classe. Leur collaboration sera appréciée.